



## Projet 'Euromountains.net' - thème 2 *INTERREG III C*

Le rôle des collectivités territoriales dans le  
développement et la promotion des ressources et  
des produits de qualité de montagne

*Guide Méthodologique pour le  
Recueil d'Information*

*Document réalisé avec la participation du SUACI des Alpes du Nord  
Et la collaboration de l'ensemble des partenaires*

Date : Juin 2006  
Document final



PROJET COFINANCE PAR L'UNION EUROPEENNE

## SOMMAIRE

<b>I - Cadre de l'étude et identification des termes/ questions clés.....</b>	<b>3</b>
<b>II - Etapes de mise en place de la collecte d'information pour l'étude .....</b>	<b>4</b>
ETAPE 1/ Clarification de l'organisation des institutions et collectivités publiques dans chaque région impliquée.....	4
ETAPE 2/ Identification des territoires administratifs des zones étudiées et de la couverture de l'étude .....	6
ETAPE 3/ Identifier une ou plusieurs zones d'étude.....	7
ETAPE 4/ Identifier et décrire les produits et les projets étudiés .....	8
ETAPE 5/ Identification des facteurs clés à étudier et description dans le cadre de l'intervention des collectivités territoriales .....	11
ETAPE 6/ Evaluation de l'intervention des collectivités territoriales .....	14

**AVANT PROPOS:** Des imprécisions sont apparues au tout début du travail sur le thème 2 et ceci est ressorti après la première réunion (12 avril). En effet, l'expression du titre du thème 2 en français: "Collectivité territoriale" a été traduite en anglais par "Territorial bodies" alors qu'il aurait été plus précis de la traduire par "Territorial authorities and councils". Pour la réussite de la réalisation de ce thème, nous devons dès à présent clarifier ce point, afin de partir avec l'ensemble des partenaires sur de bonnes bases. Pour ce faire, nous allons reprendre les objectifs tels que décrits dans le document initial du projet (contrat validé par le Secrétariat Interreg).

## I – Cadre de l'étude et identification des termes/ questions clés

Objet du projet Interreg : **Les politiques** (dans un sens large) développées par les collectivités territoriales comme exprimé dans les termes d'identification du projet :

***Bref résumé de l'opération :** « A partir de l'expérience des partenaires, le projet vise à identifier des modèles de compensation de handicaps économiques et d'aménagement du territoire en zones de montagne, ainsi que les facteurs de succès transférables liés à la collaboration entre les différents secteurs (notamment entre public et privé). »*

ou encore :

***Relation avec le thème spécifique de l'opération :** « L'objectif de fond du projet est de mieux surmonter la condition de handicap naturel des zones de montagne grâce à l'**identification de politiques et d'outils adaptés** qui permettront notamment d'impulser les dynamiques locales (notamment les collaborations entre secteurs public et privé) »*

Le thème 2 concerne:

Le rôle des collectivités territoriales dans la valorisation du patrimoine naturel, culturel et des produits agroalimentaires et artisanaux des zones de montagne, en intégrant les données sur l'environnement général de la collaboration publique/privée.

➤ Ce rôle concerne donc **des politiques ou des mesures :**

- de soutien,
- de compensation,
- d'accompagnement,
- d'encouragement, etc.

**mises en place par les collectivités territoriales.**

➤ Ces politiques ou ces mesures peuvent **concerner plusieurs facteurs clés** et l'analyse devra se concentrer sur certains (voir liste à l'ETAPE 5).

➤ Les résultats adressés aux collectivités territoriales prendront la forme **d'identification et de recommandations de politiques et d'outils adaptés** qui permettront notamment d'impulser les dynamiques locales. Il reste à identifier quel(s) est (sont) le(s) niveau(x) des collectivités territoriales visé(s) par ces recommandations :

- régional,
- départemental, etc.

En fonction du niveau choisi, les politiques étudiées seront peut-être différentes.

Il est possible que le bénéficiaire de l'étude n'ait pas formulé d'attente particulière quant au niveau des recommandations devant être formulées.

## II – Etapes de mise en place de la collecte d’information pour l’étude

### ***ETAPE 1/ Clarification de l’organisation des institutions et collectivités publiques dans chaque région impliquée.***

Afin de pouvoir échanger et comparer les informations, les partenaires doivent pouvoir avoir certaines références quant à l’organisation, les pouvoirs de décisions, les moyens, etc pour chaque niveau de collectivité.

Dans l’Union Européenne, une unité (le NUTS) a été mise en place de façon à faciliter les comparaisons. 3 niveaux sont identifiés par l’UE, mais chaque état membre est libre de décliner des niveaux inférieurs. Chaque niveau de NUTS n’existe pas toujours. Les informations nécessaires pour le thème 2 seront reprises dans le tableau ci-dessous.

NUTS 1	NUTS2	Nb	NUTS3	Nb	NUTS4	Nb	NUTS5	Nb
France								
Italie								
Espagne								
Norvège								

Pour mieux comprendre qui fait quoi et comment aux différents niveaux administratifs, le tableau page suivante est complété pour chaque pays du thème 2.

Pays :

Type de collectivité locale (nombre)	NUTS	Historique	Mode d'élection	Compétences	Rôle/ responsabilité dans la mise en place de politiques	Compétence et moyens d'intervention pour la promotion/ valorisation des produits	Type de Ressources financières Et/ Ou de Fonds gérés
	1						
	2						
	3						
	4						
	5						

## **ETAPE 2/ Identification des territoires administratifs des zones étudiées et de la couverture de l'étude**

Cette question est en effet au cœur de l'étude, car sachant que chaque niveau administratif a un rôle différent, les politiques étudiées suivant si les recommandations s'adressent à l'une ou l'autre des collectivités, seront différentes.

Il peut être aussi décidé d'étudier sur un produit toutes les politiques développées et de formuler des recommandations différentes suivant les responsabilités de chaque collectivité.

Remarques : Les partenaires du projet pourront vraisemblablement comparer les mesures développées et mises en place à des échelons similaires (régions ...) mais il semblerait plus difficile de faire cette comparaison sur des mesures mises en œuvre à des niveaux très différents (communes et régions par exemple). Il serait donc souhaitable pour la comparabilité des cas d'étude que les différents échelons soient étudiés voire un échelon puisse être commun à l'ensemble des partenaires.

Partenaires	Nombre et dimension de la zone d'étude (NUTS)	Analyse des mesures mises en œuvre aux niveaux :

### **ETAPE 3/ Identifier une ou plusieurs zones d'étude**

Chaque zone d'étude choisie devra être décrite selon des critères communs et comparables entre les partenaires. Chaque partenaire est libre de choisir une ou plusieurs zones d'étude, en fonction des informations qu'il cherche à obtenir localement.

Ceci donne lieu à la première fiche :

<b>1 - Fiche de description du territoire</b>
---

#### **Carte de situation**

(carte)

#### **1/ Environnement géographique**

- massif montagneux
- altitude max/min
- surface du territoire
- Le territoire étudié est-il entièrement situé en zone de montagne ?
- Climat

#### **2/ Dynamiques socio-économiques**

- population (nb d'habitants)
- densité (habitants / km<sup>2</sup>)
- évolution démographique (tendance générale) : 2 lignes de commentaires (avec données chiffrées si possible)
- répartition de la population active par secteur d'activité :
- Description des dynamiques socio-économiques du territoire (agriculture de la zone, activités touristiques, pôles urbains...) (5-10 lignes).

#### **3/ Description de l'organisation politique et zonage**

Organisation du territoire :

- NUTS 2 / NUTS3 / NUTS 4 ...
- Zonage européen: objectif 2, objectif 1...
- Autres zonages : A côté des collectivités territoriales et des zonages européens, existe-t-il d'autres zones définissant un périmètre d'action particulier ?



### 3 - Fiche de description du projet

#### Contexte (rapide): l'organisation des porteurs de projet et l'environnement du projet

- ✘ **Initiative** / facteur déclanchant à l'origine du projet
- ✘ Description de la **structure porteuse** du projet :
  - Nom de la structure
  - Qui sont les porteurs de projet (agriculteurs, transformateurs, autres....) ?
  - Statut de la structure (association, société, ...). S'agit-il d'une structure commerciale ou non commerciale ?
  - Date de création
  - Objet (Mission, finalités de la structure, but poursuivi)
  - Budget général de la structure (de l'organisation)
- ✘ **Quelles sont les difficultés, liées au contexte, rencontrées par les porteurs de projet ?**
  - Surcoûts
  - Filières de petites dimensions
  - Peu de culture d'entreprise
  - Règles contraignantes
  - Perte d'un savoir faire...
  - Eloignement géographique du marché / des bassins de consommation, des structures de transformation
  - Autres...

Certaines de ces difficultés sont-elles liées à la situation en montagne ?

- ✘ **Atouts rencontrés liés au contexte**
  - Patrimoine naturel et culturel
  - Qualité/ spécificité / originalité des produits
  - Spécificité des modes de production et de transformation
  - Notoriété/ image du produit
  - Présence d'un marché local lié à l'activité touristique ou à l'urbanisation
  - Autres...

Certains de ces atouts sont-ils liés à la situation en montagne ?

#### Contenu du projet :

- ✘ **Objectifs généraux :**

*Exemple de réponse : Le but poursuivi par l'association des éleveurs de "Fin gras du Mézenc est de maintenir l'activité d'élevage dans leur région ; pour cela, ils ont fait le choix de produire de la viande selon un mode de production traditionnel.*

Les objectifs du projet sont-ils clairement définis par les porteurs du projet ?

- ✘ **Objectifs opérationnels** : moyens mis en œuvre en matière de :
  - Structuration et mobilisation des acteurs
  - Gestion de la qualité ou amélioration de la qualité
  - Moyens pour soutenir/ préserver les savoir-faire
  - Protection juridique
  - Amélioration de la commercialisation du produit

- ✘ Pour les **produits touristiques**, moyens mis en œuvre en matière de
  - Mobilisation des acteurs du territoire
  - Mise en place d'outils de protection/restauration du patrimoine ou de sensibilisation (moyens pour préserver la qualité du patrimoine concerné)
  - Acquisition de connaissances pour la spécification du patrimoine, afin de le valoriser et le protéger (études, diagnostics...)
  - Communiquer, promouvoir
  - Adaptation au marché (Proposer des produits touristiques variés...)

## **ETAPE 5/ Identification des facteurs clés à étudier et description dans le cadre de l'intervention des collectivités territoriales**

Chaque produit sélectionné devra être étudié en profondeur sur quelques aspects identifiés par l'ensemble des partenaires.

Remarque : le savoir a été intégré dans chacun des facteurs clés (excepté le tout premier facteur).

<b>1. La mobilisation des porteurs de projet en relation avec leurs partenaires (correspond à ce qui était organisation des producteurs)</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• structuration des acteurs de la filière/ du regroupement des acteurs</li> <li>• définition d'un projet commun</li> <li>• engagement des acteurs</li> <li>• climat de collaboration : qualité des relations public/privé, subventions</li> </ul>
<b>2. La maîtrise de la qualité/ innovation (intègre entre autre ce qui était dans gestion/control de la qualité)</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le savoir spécifique aux produits de montagne</li> <li>• Recherche et développement</li> <li>• La connaissance du produit : le travail de caractérisation: qualité du produit fini et mode d'élaboration : savoir faire/technique</li> <li>• Capacité d'investissement</li> <li>• Diffusion de recommandations aux producteurs pour une qualité constante</li> <li>• Access aux savoirs : veille technologique, veille législative...</li> <li>• Contrôle de la qualité</li> </ul>
<b>3. La protection juridique</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Marque collective, individuelle</li> <li>• SIQO (Signe de qualité officiel)</li> <li>• Organisation juridique des acteurs</li> <li>• Accès aux informations, intervention d'experts, mise à disposition de compétences spécifiques</li> </ul>
<b>4. Le marché</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance du marché : attentes des consommateurs, données de références sur l'offre, veille commerciale</li> <li>• Accès physique au marché</li> <li>• Commercialisation et organisation de la mise en marché (collectives, individuelles)</li> <li>• Capacité d'investissement</li> <li>• Promotion et communication</li> <li>• Protection juridique : marque, SIQO</li> </ul>
<b>5. La capacité de financement</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des actions collectives de la filière</li> <li>• Des entreprises (modernisation, investissement)</li> <li>• Mise à disposition d'information sur les mesures, programmes de financement</li> </ul>

Ceci donne lieu à une fiche (n°4).

## 4 - Description de l'intervention des collectivités territoriales

### 4.1 - Quelles sont les collectivités territoriales qui interviennent pour soutenir le projet ?

Nom de la collectivité	Niveau NUTS
<i>Municipalité de ...</i>	<i>NUTS 4</i>
<i>Département de ...</i>	<i>NUTS 3</i>

### 4.2 - Description de l'intervention de chaque collectivité territoriale

→ **Tableaux de description des politiques des collectivités territoriales** (un tableau pour chaque intervention, dans le cas où plusieurs collectivités territoriales interviennent).

Le tableau est organisé en 4 questions générales (Qui ? Pour quoi faire ? Comment ? Combien ?) et 8 sous questions.

4 questions	8 sous questions	Réponse
QUI ?	<b>Nom de la collectivité territoriale</b>	Municipalité de ... (NUTS 1, 2, 3, 4 ...)
POUR QUOI ?	Quelles sont les actions concrètes qui sont supportées ?	A traduire idéalement selon les 5 facteurs clés (sinon à préciser...) <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobilisation des acteurs de la filière</li> <li>- Gestion/ amélioration de la qualité du produit</li> <li>- Protection juridique</li> <li>- Commercialisation du produit</li> <li>- Capacité d'investissement</li> <li>- Autres (formation, recherche, conseil stratégique...)</li> </ul>
COMMENT ?	<b>Nature de l'intervention</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aides pour de l'investissement</li> <li>- Aides pour l'animation du projet</li> <li>- Aides pour les coûts de fonctionnement</li> <li>- Apport d'une main-d'œuvre qualifiée</li> <li>- ...</li> </ul>
	<b>Bénéficiaires directs</b> de l'intervention	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la structure porteuse</li> <li>- les producteurs directement</li> <li>- autres : qui ?</li> </ul>
	<b>Conditions</b> à remplir par les bénéficiaires	Engagements des bénéficiaires
	Modalités et durées de l'intervention	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aides annuelles, pluriannuelles, aides de long terme/ court terme ...</li> <li>- planification des dépenses ou pas</li> <li>- contractualisation avec les bénéficiaires</li> <li>- Les aides sont-elles dégressives dans le temps ?</li> </ul>
COMBIEN ?		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Somme allouée (€)</li> <li>- Taux de financement (%) :</li> <li>- Plafond de financement</li> </ul>

## 2. Questions Complémentaires [1 réponse par intervention de collectivité territoriale]

### A) Niveau de précision dans la définition de l'intervention

L'aide de la collectivité territoriale est-elle affectée à des actions particulières du projet ou à l'ensemble du projet dans sa globalité (une enveloppe globale ou différentes aides pour des objets différents) ?

### B) Cadre de l'intervention

- L'aide accordée correspond-elle à un dispositif existant par ailleurs (politique soutenant aussi d'autres projets), ou s'agit-il d'une aide « spécifique » (dédiée à ce projet uniquement) ?

- S'il s'agit d'un dispositif existant, quel est ce dispositif : politique locale, politique nationale, politique européenne (Leader +, règlement de développement rural -Feoga, objectif 2) ?

- S'il s'agit d'un dispositif existant, l'aide est-elle modifiée pour s'adapter à ce projet particulier ? (et en quoi est-elle adaptée ?)

### C) Partenariat entre les collectivités et les porteurs de projet

Comment est définie la mesure (ou l'intervention) des collectivités : par la collectivité territoriale uniquement ou en partenariat avec les porteurs du projet (approche bottom-up ou top-down).

### D) Intervention non financière

Apport d'informations, de conseils, soutien moral

### 4.3 - Questions générales (cas de l'intervention de plusieurs collectivités)

Dans le cas où plusieurs collectivités interviennent, comment s'articulent leurs interventions : interviennent-elles sur les mêmes objets ou sur des parties différentes du projet ?

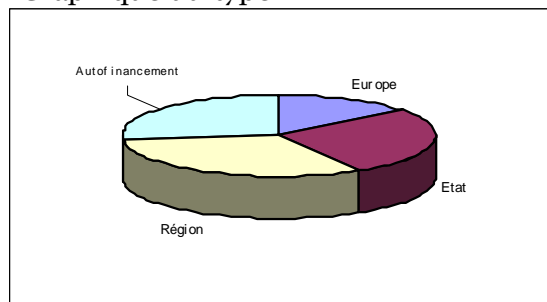
Y a-t-il une collectivité « leader », qui décide en premier de soutenir le projet, et sur laquelle les autres collectivités viennent en « complément » ?

### 4.4 - Bilan financier

Parts des différentes aides et de l'autofinancement (données si possible sur plusieurs années).

	Collectivités territoriales						Auto-financement
	Europe	Nuts 1 (Etat)	Nuts 2	Nuts 3...	Nuts 4	Nuts 5	
Montants (€)	€	€	€	€	€	€	€
Part (%)	%	%	%	%	%	%	%

Graphique du type :



→ Share of public grants in the project: x%

## ETAPE 6/ Evaluation de l'intervention des collectivités territoriales

Ceci donne lieu à la dernière fiche :

### 5 - Analyse de l'intervention des collectivités territoriales dans le projet.

#### 5.1 - Efficacité de l'intervention des collectivités territoriales

##### ✘ Les objectifs du projet prévus ont-ils été atteints ?

Objectifs	Réponse
Objectif 1	1. entièrement/ partiellement/ pas du tout atteint 2. Détails (réalisations concrètes ...)
Objectif 2	
...	

##### **Exemples d'objectifs à atteindre :**

- évolution de la filière : volume de production, chiffre d'affaires, valeur ajoutée par unité produite
- nombre d'emplois, infrastructures nouvelles...
- création de réseaux inter-entreprises,
- structuration et mobilisation des acteurs
- gestion de la qualité du produit/ amélioration de la qualité
- protection juridique
- commercialisation (amélioration...)
- développement ou préservation d'un mode de production particulier
- protection d'une espèce animale ou végétale
- Amélioration de la qualité de vie, préservation d'un savoir-faire.
- Autres objectifs prévus

##### **Exemples d'objectifs à atteindre pour les projets touristiques :**

- évolution de l'activité : nombre de visiteurs, chiffre d'affaires, nombre de produits proposés, évolution du nombre d'acteurs associés...
- développement économique du territoire : nombre d'emplois, retombées générales en terme de tourisme (et évolution de ces critères, pas seulement mesurés à un instant "t")
- amélioration de la qualité de vie, renforcement d'une identité, préservation d'un savoir-faire, animation culturelle d'un territoire ....

##### ✘ Y a-t-il eu des objectifs non prévus à l'origine qui ont été atteints ?

##### ✘ Environnement du projet :

- Y a-t-il eu des facteurs liés à l'environnement qui ont empêchés la réalisation des objectifs ?
- Y a-t-il d'autres politiques ou réglementations (politiques nationales...) qui ont un effet défavorable pour la réalisation des objectifs ?

**Efficacité : bonne/moyenne/ insuffisante**

#### 5.2 Pertinence des modalités d'intervention des collectivités territoriales.

- La nature de l'aide (pour l'investissement, l'animation...) était-elle adaptée ?
- Les modalités et la durée choisies (aides annuelles, pluriannuelles) étaient-elles adaptées ?

- Les moyens financiers accordés (taux de financement) étaient-ils suffisants et pertinents ? Étaient-ils trop élevés ?
- La coordination entre les interventions des différentes collectivités territoriales était-elle bonne et suffisante ; les interventions étaient-elles cohérentes entre elles ?
- L'intervention des collectivités territoriales correspondait-elle aux besoins des porteurs de projet ? Correspondait-elle à la phase de vie du projet (démarrage, rythme de croisière...) ?
- Que se serait-il passé sans l'intervention des collectivités territoriales ? : pas de projet du tout, le projet serait différent (en quoi ? )...
- L'aide des collectivités territoriales était-elle trop contraignante pour les porteurs de projet / ou leur laissait-elle trop de marges de manœuvre ?
- L'intervention des collectivités territoriales est-elle considérée comme simple ou trop compliquée ?
- Quels sont les moyens mis en œuvre par les collectivités territoriales pour évaluer la pertinence de leurs interventions après coup (étude, diagnostic...).

A partir de ces informations, on peut dégager les points positifs et négatifs dans les modalités d'intervention des collectivités territoriales dans ce projet :

- 📌 **Points positifs**: pas uniquement une liste ⇔ détailler et expliquer
- 📌 **Points négatifs** : pas uniquement une liste ⇔ détailler et expliquer ; propositions d'améliorations

### Pertinence des interventions : bonne/moyenne/ insuffisante

#### 5.3 – Le suivi

- ✘ **Type de suivi** : administratif et comptable / sur le fond du projet
- ✘ **fréquence des rencontres** avec les porteurs de projets, déplacement sur le terrain...

En quoi le type de suivi favorise-t-il le projet ? L'intervention des collectivités territoriales a-t-elle été adaptée à l'évolution du projet ? Le suivi permet-il d'apporter un conseil aux porteurs de projet ?

- ✘ **Qualité des relations et de la collaboration entre les autorités locales et les porteurs de projet**

Du point de vue des collectivités territoriales, y a-t-il un bon climat de collaboration avec les porteurs de projet (élaboration du projet en commun, bonnes relations.. ) ?

Du point de vue des porteurs de projet : sont-ils satisfaits de leur relation avec chacune des autorités territoriales avec laquelle ils ont eu à collaborer (depuis le niveau local, national ou même européen lorsque c'est opportun).

**Le suivi est : bon/moyen/ insuffisant**

#### 5.4 – Efficience de l'intervention des collectivités territoriales

##### Exemples d'indicateurs pour évaluer l'efficience des interventions :

- Subventions totales/ emploi créé
- Subventions totales / unité de production (*Exemple : "Fin gras du Mézenc" = 225 € d'aides publiques par animal vendu dans la filière*).
- Subventions totales / producteur impliqué dans la filière
- Subventions totales / valeur ajoutée par unité de produit
- ...